

Guide Pratique : Procédure de dépôt d'un Avis Technique (ATec) auprès du CSTB

Introduction

- L'Avis Technique (ATec) est un document officiel formulé par un groupe d'experts pour évaluer l'aptitude à l'emploi de procédés innovants ou non traditionnels dans le bâtiment.
- Il est délivré par la Commission Chargée de Formuler des Avis Techniques (CCFAT) sur la base des travaux du CSTB.

Étape 1 : Préparation du dossier technique

- Description détaillée du procédé : plans, schémas, notices de mise en œuvre et composants.
- Justification des performances : rapports d'essais en laboratoire, calculs de dimensionnement et études de durabilité.
- Identification des domaines d'emploi visés : conditions climatiques, types de bâtiments et usages prévus.
- Rédaction du projet de Dossier Technique (DT) : document de référence pour la mise en œuvre.

Étape 2 : Dépôt et recevabilité

- Transmission du dossier complet au secrétariat de la CCFAT via le portail dédié du CSTB.
- Examen de recevabilité : vérification de la complétude du dossier par les services du CSTB.
- Paiement des frais d'instruction initiaux pour valider l'ouverture du dossier.

Étape 3 : Instruction et évaluation

- Désignation d'un rapporteur au sein du CSTB pour analyser les preuves techniques.
- Réunions du Groupe Spécialisé (GS) : échanges avec les experts pour lever les points de blocage.
- Campagnes d'essais complémentaires si les données initiales sont jugées insuffisantes.
- Rédaction du projet d'Avis Technique par le rapporteur.

Étape 4 : Validation et publication

- Présentation du projet devant la CCFAT pour délibération finale.
- Validation de l'Avis Technique et signature par le président de la commission.

- Publication officielle sur le site du CSTB et mise à disposition dans la base e-Cahiers.

Checklist des documents indispensables

- Formulaire de demande de dépôt dûment rempli.
- Dossier Technique (DT) complet et mis à jour.
- Rapports d'essais (COFRAC ou équivalent européen).
- Attestations de conformité ou certifications tierces.
- Justificatifs de contrôle de la production en usine (FPC).